

Déportation d'homosexuels : les propos de M. Vanneste contredits par plusieurs études

LEMONDE.FR | 15.02.12 | 20h28 • Mis à jour le 16.02.12 | 10h40



Le député UMP Christian Vanneste répond aux questions des journalistes le 13 février 2012 à l'Assemblée nationale à Paris. AFP/BERTRAND LANGLOIS

Christian Vanneste, député UMP du Nord, [a suscité la polémique](#), mercredi, après la médiatisation d'une [vidéo](#) publiée le 10 février sur le site [Internet Liberté](#) politique. Ce sont ses propos sur *"la fameuse légende de la déportation des homosexuels"* qui ont fait [réagir](#) plusieurs associations homosexuelles, comme Gaylib, mouvement de défense des homosexuels associé à l'UMP. Dans cette vidéo, le député affirme qu'*"en Allemagne, il y a eu une répression des homosexuels et la déportation qui a conduit à peu près à 30 000 déportés. Et il n'y en a pas eu ailleurs. (...) Il n'y a pas eu de déportation homosexuelle en France"*.

Des chiffres et des affirmations qui vont à l'encontre de toutes les études faites sur le sujet. Selon les chiffres officiels, [parus dans une étude](#) (PDF) menée par [Arnaud Boulligny](#) pour la Fondation pour la mémoire de la déportation (FMD), soixante-trois Français ont été arrêtés pour motif d'homosexualité. Un chiffre repris par [Mickaël Bertrand](#), dans son ouvrage paru en 2011, *La déportation pour motif d'homosexualité en France. "Ce sont des chiffres non exhaustifs, les études sont en cours"*, précise-t-on toutefois à la FMD.

▼ PUBLIINTI

DES DÉPORTÉS EN ZONE OCCUPÉE

Mais, contrairement aux propos du député, les homosexuels n'ont pas été déportés qu'en Alsace-Lorraine. Dans l'état actuel des recherches, les historiens affirment que sept personnes ont été arrêtées en zone occupée, dont six, envoyées dans des camps allemands comme celui de Buchenwald.

Vingt-deux autres ont été condamnées en Alsace-Moselle, territoire alors annexé par l'Allemagne et tombant sous le coup du paragraphe 175 du Code bavarois de 1871 faisant de l'homosexualité ou des pratiques apparentées un crime. Trente-cinq autres l'ont été au sein même du III^e Reich.

Pour le reste, les homosexuels ont bien souvent été déportés pour des raisons multiples, leur homosexualité étant invoquée au même [titre](#) que leurs opinions politiques ou leur judaïté.

Quant au chiffre de "30 000 déportés" allemands, là encore, [Christian Vanneste](#) ne tombe pas juste, puisque selon les études de la FMD, il s'agirait plutôt de 60 000 homosexuels arrêtés en Allemagne, dont 15 000 internés, soit en camp de concentration, soit en prison.

"UN COUP DE COMMUNICATION"

"C'est une vérité reconnue par les historiens, par la Fondation pour la mémoire de la déportation, et par l'Etat. Plusieurs présidents et premiers ministres ont fait des déclarations à ce sujet, comme [Jacques Chirac](#) en 2005", déclare [Philippe Couillet](#), président de l'association civile homosexuelle du [devoir](#) de mémoire, "Oublié(e)s de la mémoire". "C'est un véritable coup de communication de la part de M. Vanneste." Les déclarations du député du Nord arrivent en effet [en plein débat sur le mariage homosexuel](#), un opportunisme souligné par les associations.

D'autant plus que, [interrogé par Le Monde sur la procédure d'exclusion le visant](#), le député UMP n'a pas hésité à [réaffirmer](#) ses propos, en pointant du doigt un "lobby gay" dont la majorité présidentielle essaierait de s'[attirer](#) les faveurs à tout prix. "On croirait [entendre Jean-Marie Le Pen s'inquiétant du lobby judéo-maçonnique](#)", ironise Philippe Couillet. "Nous pourrions [porter](#) plainte, mais ce serait lui [donner](#) du crédit. Tout ce que nous voulons, c'est [montrer](#) l'inutilité de cette polémique."

Delphine Roucaute